

Programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle des risques

Téléphone : 514 987-3000 #8479

Courriel : pc-gouvernance@uqam.ca

Site Web : esg.uqam.ca/programmes/programme-court-de-2e-cycle-en-gouvernance-et-contrôle-des-risques/

Code	Titre	Crédits
9073	Programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle des risques	12

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Ce programme entend (i) donner une formation spécialisée de haut niveau aux personnes qui occuperont ou qui occupent déjà des fonctions de membre de conseil d'administration, (ii) transmettre les outils spécialisés nécessaires à l'exercice des fonctions dans un conseil d'administration à des futurs ou potentiels administrateurs OU renforcer les compétences et les connaissances des administrateurs d'expérience et (iii) renforcer et mettre à jour leurs connaissances et habilités en ce qui a trait aux différents contrôles nécessaires à la prévention des risques et fraudes potentiels de manière générale.

À la fin du programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle des risques, les étudiants seront en mesure de :

- Comprendre les différents rôles de l'administrateur sur le conseil d'administration quel que soit le type, la nature et la taille de l'organisation; les aspects éthiques;
- Comprendre de manière approfondie des concepts fondamentaux et les défis liés à la gouvernance organisationnelle;
- Évaluer la performance organisationnelle, comptable et financière des organisations;
- Intégrer minimalement des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans les analyses, les contrôles et les prises de décision des administratrices, administrateurs;
- Détecter minimalement les risques liés aux divers aspects du numérique: cybersécurité, big data, blockchain, infonuagique, etc.;
- Utiliser les outils spécialisés nécessaires en contrôle de risques et en gouvernance à l'exercice de la fonction de gestionnaire au sein d'un conseil d'administration;
- Appliquer les connaissances et habilités en ce qui a trait aux différents contrôles nécessaires à la prévention des risques comptables et ceux liés au numérique en particulier.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion, en études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe.

Un candidat titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine que ceux

énumérés ci-dessus obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourra être admis dans le programme s'il est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) ou une maîtrise en administration (ou l'équivalent) ou s'il détient au moins deux ans d'expérience à titre de gestionnaire OU au moins un an comme membre d'un conseil d'administration.

Exceptionnellement, des candidates, des candidats qui répondent à l'un des trois profils suivants pourraient être admissibles aux deux programmes après étude de leur dossier :

- 1- Des candidates, candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion ou en études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- 2- Des candidates, candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion ou en études policières obtenu avec une moyenne inférieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- 3- Des candidates, candidats titulaires d'un baccalauréat dans tout autre domaine que ceux énumérés ci-dessus obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent), et qui sont également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) ou une maîtrise en administration (ou l'équivalent) ou qui détiennent au moins deux ans d'expérience à titre de gestionnaire OU au moins 1 an comme membre d'un conseil d'administration.
- 4- Des candidates, candidats titulaires d'un baccalauréat dans tout autre domaine que ceux énumérés ci-dessus obtenu avec une moyenne inférieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) sans être

également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) ou une maîtrise en administration (ou l'équivalent), mais qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui détiennent au moins deux ans d'expérience à titre de gestionnaire OU au moins 1 an comme membre d'un conseil d'administration.

- 5- Des candidates, candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat peuvent être admis dans le programme à condition qu'ils, elles aient au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, la finance ou la gestion. Le nombre de candidates, candidats ainsi admis dans le programme ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10% du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

Dans tous les cas, le candidat, la candidate dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoints ou une propédeutique.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscrits est atteint en combinant les inscriptions au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance, contrôle des risques et prévention de la fraude comptable (2066) et au Programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle des risques (9073).

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne

Régime et durée des études

Offert à temps partiel

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc de base - le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

SCO8420 L'administrateur au conseil d'administration

Bloc sur les risques - un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR8419 Gouvernance, responsabilité juridique et divulgation extrafinancière des entreprises

MGT8421 L'administrateur et le numérique : enjeux managériaux

MGT8450 Pratiques d'évaluation de la bonne gouvernance

MGT8640 Les enjeux de la direction

SCO8286 Enjeux de la cybersécurité pour juricomptables

Bloc sur le contrôle de risques - le cours suivant (3 crédits) :

SCO8430 Contrôle comptable de risques liés aux changements technologiques

Bloc sur l'analyse des états financiers et de la performance - un cours parmi les suivants (3 crédits) :

SCO8210 Fiabilité et pertinence de l'information comptable

SCO8211 Communication de l'information financière et organisationnelle

SCO8270 Gestion et comptabilité environnementales

SCO829X Cours à thèmes variables

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Reconnaissance d'acquis

DESS CPA et Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit vers le programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle de risques

Les personnes qui détiennent un DESS CPA (ou l'équivalent) ainsi que

celles ayant complété la Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit (ou l'équivalent) peuvent obtenir une exemption (ou une reconnaissance de crédits) d'au plus six crédits, à la condition qu'ils aient été réussis avec un résultat égal ou supérieur à B- (B moins) ou l'équivalent.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

DSR8419 Gouvernance, responsabilité juridique et divulgation extrafinancière des entreprises

Objectifs

Ce cours vise à comprendre les principes, les fondements théoriques et les mécanismes de la gouvernance et des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) des entreprises constituées sous forme de sociétés par action, de coopérative ou de fiducie ou certifiées B-Corp. On y abordera les concepts liés à la gouvernance d'une entreprise : mission, raison d'être, enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance, responsabilité juridique, responsabilité fiduciaire, responsabilité sociale, modèle de création et répartition de valeur, mode de gestion des risques, incluant les risques éthiques et réputationnels. On traitera aussi du mode financement de l'entreprise, de ses liens avec les investisseurs et les prêteurs, de ses obligations ou pratiques en matière de divulgation financière et extra financière, incluant les impacts sociaux et environnementaux et économiques ainsi que les enjeux liés aux changements climatiques et à la protection de la biodiversité. L'investissement responsable et les principes pour une finance à impacts positifs seront aussi abordés.

Sommaire du contenu

Entreprise ; gouvernance ; enjeux ESG ; gestion des risques ; responsabilité juridique, responsabilité fiduciaire et responsabilité sociale ; actionnaires ; dirigeants, gestionnaires, parties prenantes ; divulgation financière ; divulgation extra financière ; impacts sociaux, environnementaux et économiques ; changements climatiques ; protection de la biodiversité ; investissement responsable.

Modalité d'enseignement

Cours magistraux, cas, conférences

MGT8421 L'administrateur et le numérique : enjeux managériaux

Objectifs

Ce cours vise à permettre aux participants de développer une réflexion critique et constructive sur les enjeux managériaux en matière de gouvernance et approches managériales du numérique dans les organisations post-modernes. Au terme de ce cours les étudiants seront en mesure de : 1. Comprendre le rôle de l'administrateur (et les enjeux managériaux) dans la gouvernance et le management du numérique dans les organisations contemporaines 1.1. Comprendre la complexité des défis managériaux liés à la gouvernance des technologies numériques dans les organisations. 1.2. Comprendre les principales transformations générées par les technologies numériques et développer un cadre d'analyse multidimensionnel, permettant de suivre l'implantation et l'évolution des systèmes sociotechniques numériques, touchant spécifiquement la structure, la culture, le processus décisionnel, l'environnement socioéconomique et la technologie. 1.3. Anticiper les risques organisationnels des systèmes sociotechniques numériques. 2. Améliorer la gouvernance des organisations à travers l'utilisation des systèmes sociotechniques numériques. 2.1. Présenter les différentes approches des systèmes sociotechniques numériques permettant la gouvernance des organisations et les tendances technologiques et organisationnelles. 2.2. Gérer les biais et les limites de l'utilisation des systèmes sociotechniques numériques pour la gouvernance des organisations. 2.3. Démontrer les impacts des systèmes sociotechniques sur la prise de décision. 2.4. Initier les membres administrateurs aux bonnes pratiques de l'analytique avancée. Notamment pour l'exploration des données (avec la 113 FICHE DE

PRÉSENTATION D'UN COURS SSSA-BÉ (Rév. 02-2021) 2/2 visualisation) et l'utilisation des modèles prédictifs pour leur propre pratique ainsi que pour l'organisation.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré principalement en trois blocs : 1. L'administrateur et le numérique 1.1. Le numérique et l'organisation 1.2. Les initiatives numériques : opportunités et risques 1.3. Les enjeux managériaux en matière de gouvernance du numérique 2. Le numérique pour l'organisation 2.1. Enjeux managériaux du numérique pour l'organisation et la société 2.2. Identification des besoins et des opportunités 2.3. Enjeux stratégiques de la gouvernance de projets numériques 3. Le numérique pour le conseil d'administration 3.1. Enjeux managériaux du numérique pour la prise de décision 3.2. L'utilisation de l'analytique par l'administrateur et le conseil d'administration 3.3. Les bonnes pratiques de l'analytique avancée

Modalité d'enseignement

Ce cours considère une stratégie pédagogique mixte : Cours magistraux en format asynchrone Des activités individuelles et en équipe en format synchrone Des discussions avec l'enseignant.e et les participant.es au cours en format synchrone et asynchrone Des conférences et des séminaires offerts par des administrateurs ou membres du conseil d'administration

Préalables académiques

SCO8420 L'administrateur au conseil d'administration

MGT8450 Pratiques d'évaluation de la bonne gouvernance

Objectifs

Ce cours vise à initier les étudiants aux diverses méthodes et approches à l'évaluation de la gouvernance des organisations. Il introduit les principaux concepts tirés de la documentation académique sur la gouvernance pour définir les critères de bonnes pratiques dans la gouvernance des organismes, qu'ils soient à nature lucrative (sociétés cotées ou non en bourse) ou non-lucrative (OBNL et organismes de bienfaisance enregistrés). Le cours présentera également les principaux enjeux et les pratiques de certification en fonction notamment de la taille et d'autres caractéristiques des organismes. Ce cours vise à développer chez les étudiants des connaissances des modèles actuels définissant la bonne gouvernance, des attitudes favorables aux valeurs et à l'éthique de la gouvernance et un embryon d'aptitudes quant à la gestion avisée des organismes. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de : Identifier les principaux facteurs affectant le développement des codes de gouvernance; Comprendre la différence entre actionnaire et parties prenantes; Comprendre l'importance croissante des investisseurs institutionnels; Définir et décrire les caractéristiques d'une bonne gouvernance pour les OBNL; Identifier les principaux modèles de bonne gouvernance, notamment les normes canadiennes; Identifier les principaux enjeux et les étapes de la certification à la bonne gouvernance; Comprendre la responsabilité des gestionnaires québécois.es en regard des opérations en terrain international; Évaluer la qualité de gestion d'un OBNL et d'une société privée en appliquant des normes reconnues; Identifier l'importance de la bonne performance de gouvernance pour divers types et diverses tailles d'entreprise.

Sommaire du contenu

Introduction au cours : les formes légales d'organisation, les statuts et les règlements; les parties prenantes à la bonne gouvernance; Développement des codes de gouvernance des corporations privées; Pratiques d'évaluation de la bonne gouvernance dans le secteur privé; L'institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques : examen des prises de positions parmi les sujets suivants quant aux sociétés cotées en bourse; La bonne gouvernance des sociétés cotées en bourse; Le rôle des investisseurs institutionnels dans la gouvernance corporative; Approches à l'évaluation de la performance des OBNL par les ratios; Évaluation par les normes; Étapes dans l'élaboration d'une norme et d'un protocole de certification; Critères communs de performance des organismes de charité; Modulation de l'évaluation de la gouvernance par taille, secteur d'activité, type d'organisme; Critères de performance dans les activités de levée de

fonds; Bonne gouvernance en contexte international.

Modalité d'enseignement

Comme le cours vise à développer non seulement des connaissances mais aussi des habiletés, il adoptera une approche pédagogique variée misant sur diverses méthodes, dont les séances magistrales, l'apprentissage actif (« active learning »), l'intégration des connaissances, des exercices de développement de l'esprit critique, le travail collaboratif, les conférences, la recherche documentaire, la pédagogie inversée (flipped classroom), le panel et la mise en situation. Présentation de success story et de « cancrs » (p. ex. WeCharity). Le cours suppose une participation active des étudiant.es qui seront à la fois actrices.eurs et spectatrices.eurs, apprenant et diffuseur de savoir, ce qui implique qu'une large proportion du cours se déroulera en groupe, par Zoom ou en présence selon les possibilités.

Préalables académiques

SCO8420 L'administrateur au conseil d'administration

MGT8640 Les enjeux de la direction

Objectifs

Diriger peut sembler une chose naturelle pour plusieurs. C'est en quelque sorte comme si la fonction garantissait la capacité : puisqu'on est un dirigeant, on sait certainement diriger! Pourtant, nous sommes souvent à même de constater comment certaines « lacunes de direction » constituent un handicap pour le développement, voire la survie des organisations : perte des meilleurs éléments de l'équipe, sans trop comprendre pourquoi; réputation de l'entreprise entachée par des décisions douteuses; méfiance des investisseurs ou du public par manque de transparence ou de communication.... Alors, qu'est-ce que diriger? Les objectifs du cours sont les suivants : Identifier les différents points de vue pour comprendre la direction et saisir leurs interrelations. Développer une perspective claire sur ce qu'est la direction. Intégrer les expériences personnelles et les connaissances acquises dans un schéma général de connaissances. Identifier des outils pour développer, soutenir ou améliorer les habiletés de direction. Développer des capacités d'agir de façon plus efficace et plus sereine.

Sommaire du contenu

Thème 1 - La dirigeante, le dirigeant - Qui est-il? Que veut-elle? - Que sait-elle? Comment agit-il? - Comment communique-t-elle? - Comment s'organise-t-il? Thème 2 - L'environnement interne - La nature de l'organisation. - La structure de l'organisation. - La culture de l'organisation. - Les incontournables de la direction. - Les enjeux de l'organisation interne. Thème 3 - L'environnement externe - Les parties prenantes. - Les différentes dimensions du contexte. - Les défis externes. Thème 4 - Les valeurs - La transparence. - L'imputabilité. - L'éthique. - La créativité. - Le leadership. Thème 5 - La gouvernance - Les liens entre l'environnement interne, l'environnement externe et les valeurs. Inter-thèmes - Les outils - Créativité et gestion de l'information : le mind-mapping - Les types de personnalité, l'outil MBTI - L'intelligence émotionnelle - La résolution des problèmes : « Six Thinking Hats » E. De Bono - La communication - Le leadership

Modalité d'enseignement

Chaque cours comprend un volet de présentation par le professeur ainsi qu'au moins une activité d'application (apprentissage d'un outil, simulation).

SCO8210 Fiabilité et pertinence de l'information comptable

Étude de la comptabilité financière, dans une perspective stratégique, du point de vue de la firme et de celui des utilisateurs de l'information produite. Comportements des dirigeants d'entreprises en matière de pratiques comptables. Gestion des bénéfices et impacts sur le coût du capital, les coûts politiques, la fiscalité et la rémunération. Valorisation de la firme et utilité prédictive de l'information comptable sur les marchés boursiers.

SCO8211 Communication de l'information financière et organisationnelle

Déterminants et conséquences de la communication d'information

financière et organisationnelle par la firme. Modes de diffusion privilégiés et contenu informationnel des rapports annuels, annonces de résultats, sites Internet et communiqués de presse. Liens entre les sections narratives et les états financiers et entre l'information obligatoire et facultative. Communication organisationnelle et création de valeur. Aspects éthiques de la communication de l'information financière et organisationnelle.

SCO8270 Gestion et comptabilité environnementales

Impacts de la législation environnementale sur la société, les écosystèmes et les organisations (gestion, éthique et comptabilité environnementale). Évaluation des coûts et risques environnementaux. Stratégies de communication environnementale. Bourses du carbone, écofiscalité et rôles des professionnels de la comptabilité.

SCO8286 Enjeux de la cybersécurité pour juricomptables

Objectifs

Les comptables et les juricomptables doivent être au fait des précautions à prendre en terme de cybersécurité, un enjeu actuel important. Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les principaux défis et risques liés à la cybersécurité afin de pouvoir planifier une stratégie organisationnelle concernant les mesures à prendre. Plus spécifiquement, les objectifs du cours sont : d'analyser le contexte de la mise en place de la stratégie de cybersécurité (gouvernement, organisation, contexte des multinationales, etc.); de se familiariser avec le rôle et les responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité ; de connaître les méthodes et approches de base de protection des données informatiques; de comprendre la gestion de la cybersécurité (sélection, implantation et évaluation des contrôles de sécurité); de reconnaître les cyber-menaces.

Sommaire du contenu

Ce cours couvre des sujets d'actualité en matière de cybersécurité. Les thèmes abordés incluent: le rôle et responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité, les approches de protection des données, la gestion de la cybersécurité, les types de cyber-menaces, la stratégie organisationnelle en matière de cybersécurité.

Modalité d'enseignement

Cours magistral avec études de cas et exercices.

SCO829X Cours à thèmes variables

Ce cours, à contenu variable, a comme objectif l'approfondissement des théories, problématiques et orientations de la recherche fondamentale ou appliquée portant sur un thème particulier relatif à la comptabilité, au contrôle, à l'audit ou à tout autre champ connexe. Le contenu exact de ce cours est précisé au trimestre où il se donne et il doit être approuvé par le comité de programme.

SCO8420 L'administrateur au conseil d'administration

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal de donner aux étudiantes, étudiants une vue d'ensemble des rôles et responsabilités fiduciaires et comptables d'une administratrice, d'un administrateur qui siège à un conseil d'administration, et ce quel que soit le type d'organisation (sociétés à but lucratif et organisations sans but lucratif). Dans cette perspective, les différentes sources théoriques, législatives et comptables seront abordées. Au terme de cours, l'étudiante, l'étudiant sera en mesure de : Identifier le rôle et les responsabilités de chaque membre d'un conseil d'administration et ceux du conseil de manière générale; Identifier et comprendre les différents mécanismes de la gouvernance et leurs interactions; Comprendre les différents aspects liés à la constitution et au fonctionnement d'un conseil d'administration (par exemple les comités du conseil); Faire la distinction entre les conseils d'administration d'entreprises et ceux d'organisations sans but lucratif.

Sommaire du contenu

Le cours abordera notamment les thèmes suivants : Les différents mécanismes de gouvernance et leurs paradigmes Le conseil

d'administration et ses paradigmes théoriques Les différents rôles d'un conseil d'administration La constitution et le fonctionnement d'un conseil d'administration Les caractéristiques d'un conseil d'administration efficace

Modalité d'enseignement

Après un bref exposé théorique, des séances d'exercice seront réalisées afin de simuler le rôle d'une administratrice, d'un administrateur. Possibilité d'avoir des conférenciers.

SCO8430 Contrôle comptable de risques liés aux changements technologiques

Objectifs

Ce cours vise à développer des compétences dans les domaines de la gestion et du contrôle comptable de risques liés aux changements technologiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de : Comprendre la mécanique de gestion et du contrôle comptable des risques; Identifier, comprendre et analyser les risques liés aux changements technologiques et les enjeux associés.

Sommaire du contenu

Les principes fondamentaux du contrôle interne en matière de gestion des risques (approche globale / modèle COSO / contrôle interne, outils du CA). Changements technologiques : présentation des technologies et enjeux pour l'organisation et le conseil d'administration. Gestion des risques des nouvelles technologies.

Modalité d'enseignement

Cours théorique; visionnement de capsules; lecture de documents annexes / articles; discussion autour de cas concrets; intervention de professionnels

Préalables académiques

SCO8420 L'administrateur au conseil d'administration

Admission à l'automne

Trimestre	Cours
1 Automne	SCO8420 et DSR8419 ou SCO8210 ou SCO829X ou MGT8450 ou MGT8421
2 Hiver	SCO8430 et SCO8211 ou SCO8270 ou MGT8640
3 Été	SCO8286 ou SCO829X

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 14/02/24, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Automne 2024